

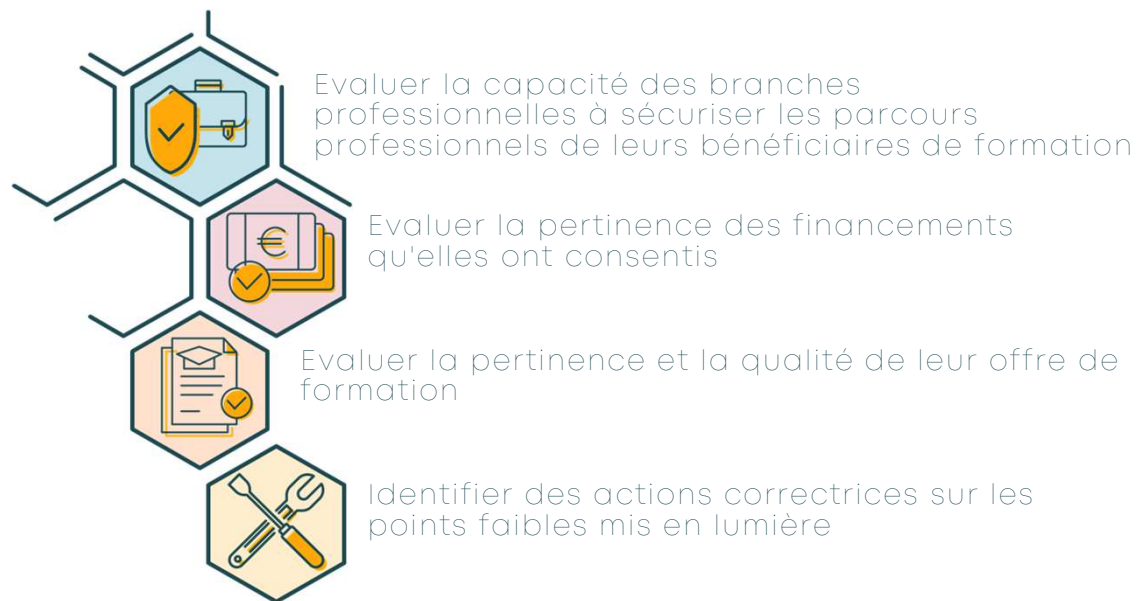
Résultats des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle Campagne d'enquêtes 2021/2022

AKTO a réalisé des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois pour l'ensemble de ses branches professionnelles, auprès des bénéficiaires d'un Contrat d'Apprentissage (CA), d'un Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI), d'un Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI), d'un Contrat de Professionnalisation (CPRO) et d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

Pour la branche des commerces de quincaillerie, 146 personnes ont répondu aux enquêtes, tous dispositifs de formation confondus. Elles sont issues soit d'un CA, soit d'un CPRO.

Ce document présente les résultats des bénéficiaires d'un CA ou d'un CPRO

OBJECTIFS

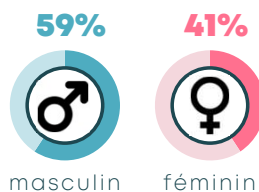


COMMERCES DE QUINCAILLERIE – CHIFFRES-CLÉS

BÉNÉFICIAIRES

146 bénéficiaires ont répondu à au moins 1 des 3 enquêtes

MAJORITAIREMENT
DES HOMMES



AGÉS EN MOYENNE DE

22 ans

53% ONT UN NIVEAU INFRA-BAC

INSERTION PROFESSIONNELLE

AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION :

En emploi **92%** Sans emploi **8%**



-3 pts

+3 pts

6 MOIS APRÈS LA FORMATION, PARMIS LES PERSONNES EN EMPLOI UNIQUEMENT :

93% ont un seul employeur

60% travaillent toujours pour l'entreprise d'accueil de leur formation

84% estiment que leur emploi correspond à leur formation

UTILITÉ ET IMPACTS PERÇUS

85% jugent que leur formation leur a été utile pour trouver un emploi

88% estiment avoir atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés

89% se disent prêts à recommander leur formation à un proche

DES IMPACTS POSITIFS PERÇUS SUR :

L'intérêt porté au travail

74%

L'employabilité

85%

Les conditions de travail

71%

La rémunération

63%

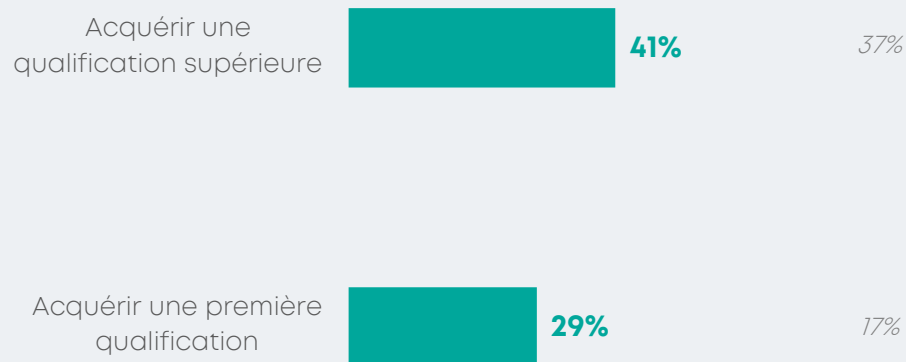
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION



Entrées en formation motivées par l'obtention d'une qualification

Parmi les raisons ayant motivé l'entrée en formation, deux concernent l'acquisition d'une première qualification ou d'une qualification supérieure, évoquées respectivement à 29% et 41%.

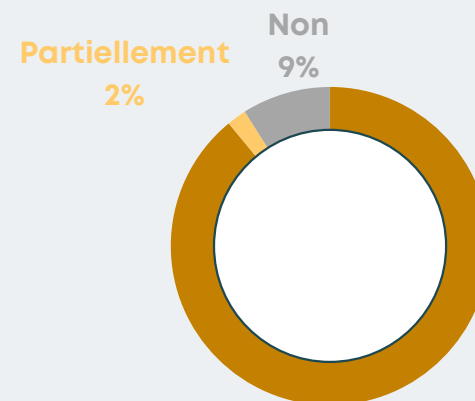
Toutes branches confondues



Obtention du diplôme ou de la certification

91% Taux d'obtention totale ou partielle

89% toutes branches confondues



En totalité 89%

91% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification totalement ou partiellement. Ils enregistrent un taux de réussite total de 89%, soit 7 points de plus que « toutes branches confondues » (82%).

INSERTION PROFESSIONNELLE

92% DES PERSONNES INSÉRÉES DANS L'EMPLOI AU COURS DU SEMESTRE SUIVANT LEUR FORMATION



Situation professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation

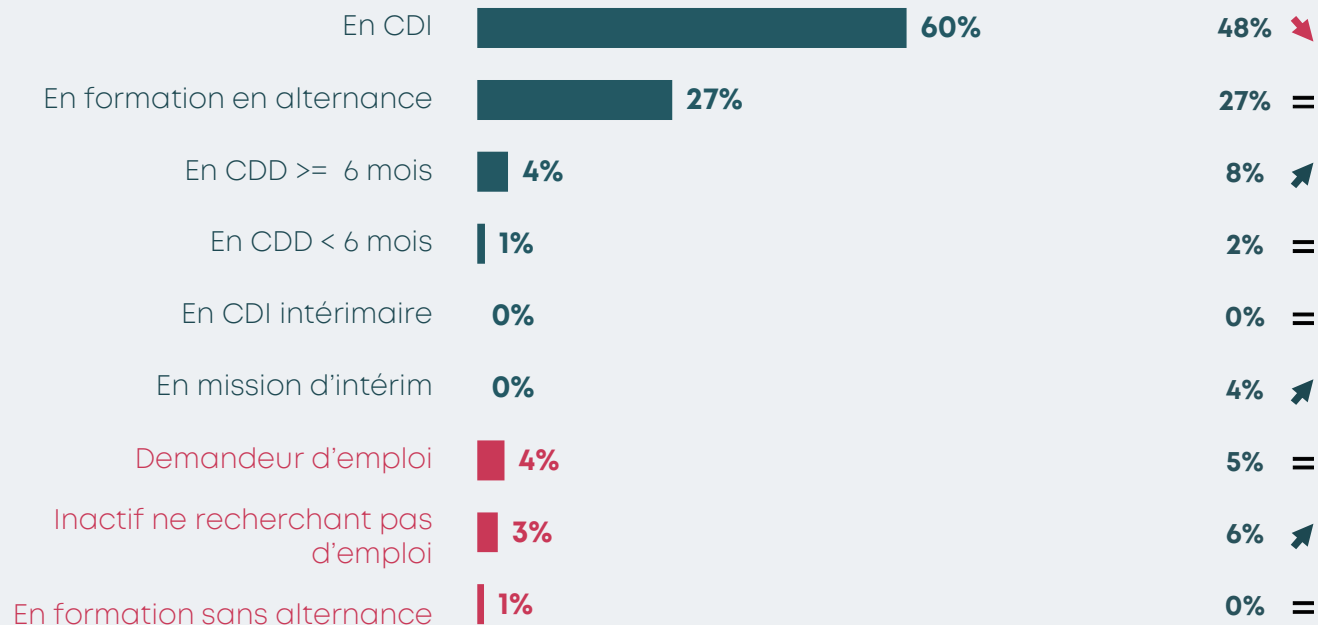
Insertion au cours de l'année suivant la formation : 89%



En emploi
92%



Sans emploi
8%



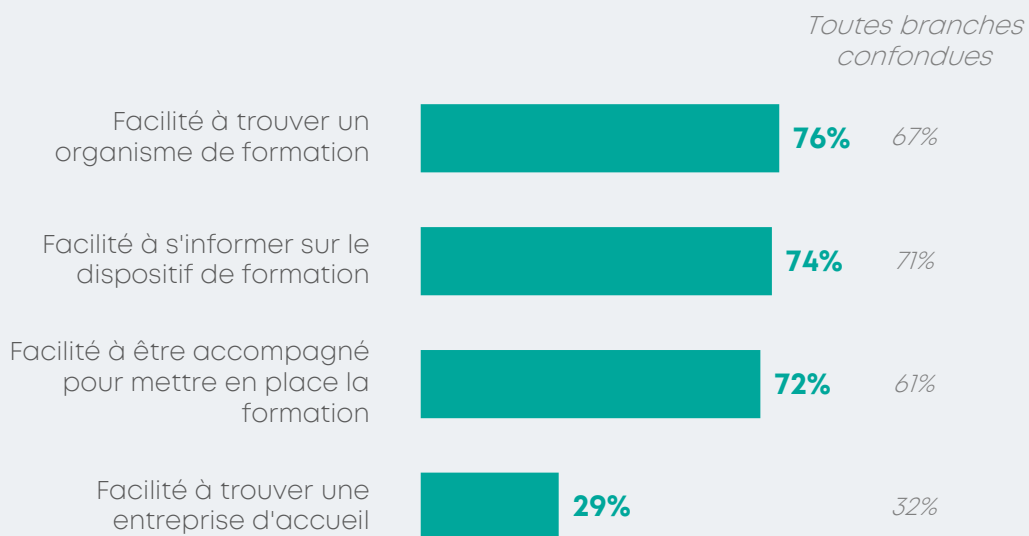
Le taux de personnes insérées dans l'emploi au cours des 6 mois suivant la formation est de 92% pour la branche des commerces de quincaillerie, soit 7 points de plus que « toutes branches confondues » (85%). Au cours de l'année suivant la formation, ces taux sont respectivement de 89% et 85%, soit 4 points de différence en faveur de la branche. Entre ces deux temporalités, la part de CDI diminue de 12 points.

ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

LE TUTORAT, UN OUTIL INCONTOURNABLE POUR PRÈS DE 9 APPRENANTS SUR 10

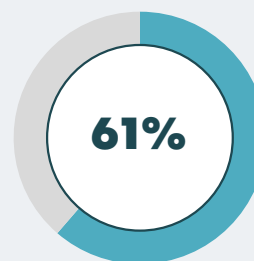


Identifier et mettre en place sa formation

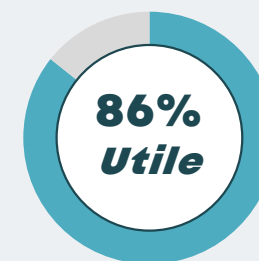


Les personnes issues de la branche des commerces de quincaillerie expriment beaucoup de difficulté à trouver une entreprise d'accueil, à un niveau proche de la moyenne « toutes branches confondues ».

Niveau et utilité de l'accompagnement en organisme de formation

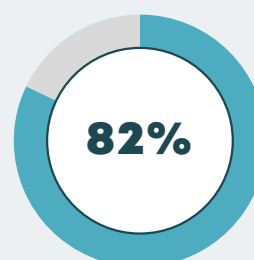


72% toutes branches confondues

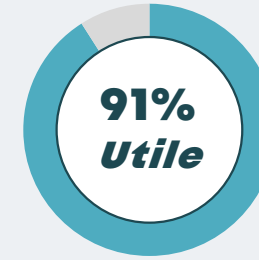


86% toutes branches confondues

Niveau et utilité de l'accompagnement en entreprise d'accueil



77% toutes branches confondues



90% toutes branches confondues

Comparativement à l'ensemble des branches, la branche des commerces de quincaillerie enregistre un taux d'accompagnement supérieur en entreprise d'accueil et nettement inférieur en organisme de formation. L'accompagnement est jugé utile dans des proportions proches des moyennes observées.

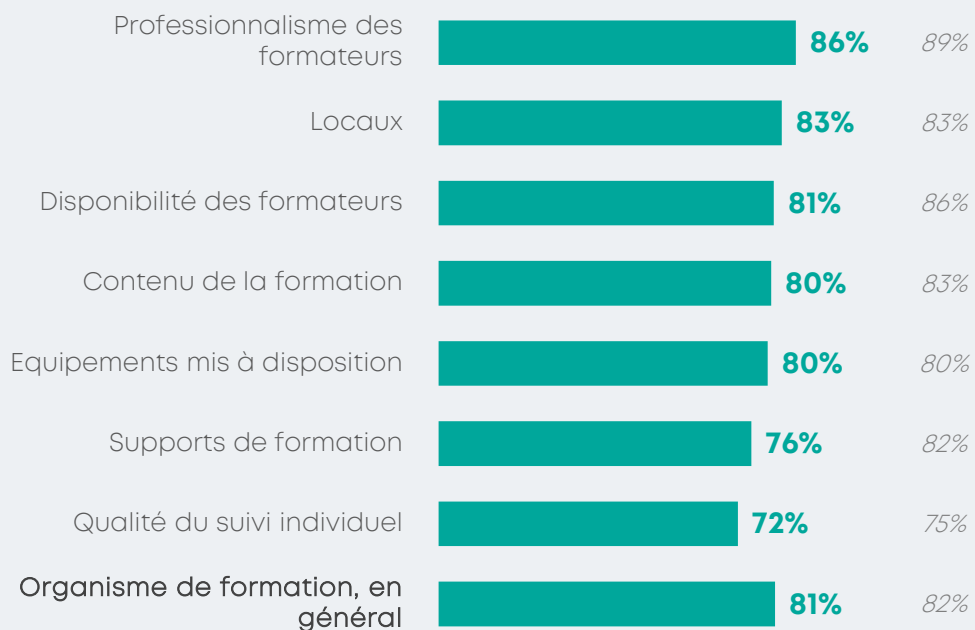
SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA FORMATION

DES TAUX DE SATISFACTION TRÈS ÉLEVÉS



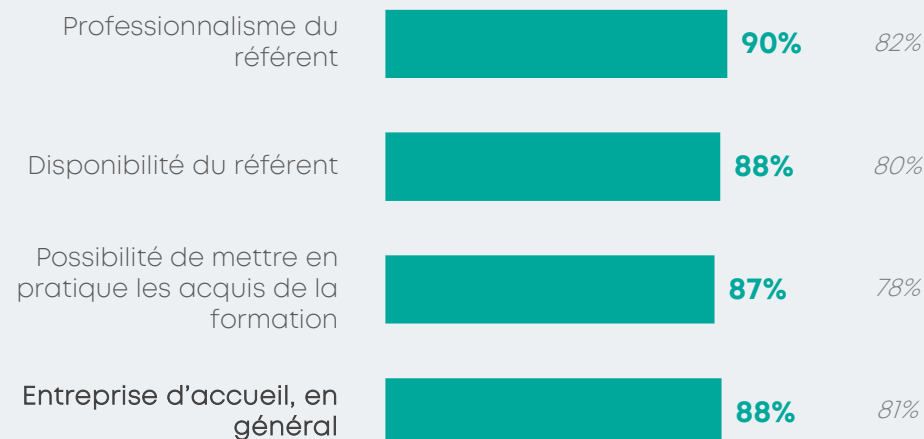
Au sein de l'organisme de formation

Toutes branches
confondues



Au sein de l'entreprise d'accueil

Toutes branches
confondues



En organisme de formation, les personnes sont particulièrement satisfaites par **la disponibilité des formateurs** et par **les locaux**. En entreprise d'accueil, elles expriment un niveau de satisfaction très élevé comparable pour l'ensemble des items. Comparé aux taux de satisfaction observés « toutes branches confondues », ceux relevés pour la branche des commerces de quincaillerie sont comparables s'agissant de l'organisme de formation et nettement supérieurs s'agissant de l'entreprise d'accueil.

IMPACT ET UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE FORMATION UTILE, IMPACTANT POSITIVEMENT LA VIE PROFESSIONNELLE



Une utilité avérée de la formation



85% des personnes qui occupent un emploi 6 mois après leur formation jugent que leur formation a été utile pour le trouver. Cette proportion est supérieure de 3 points de pourcentage à celle enregistrée « toutes branches confondues » (82%).



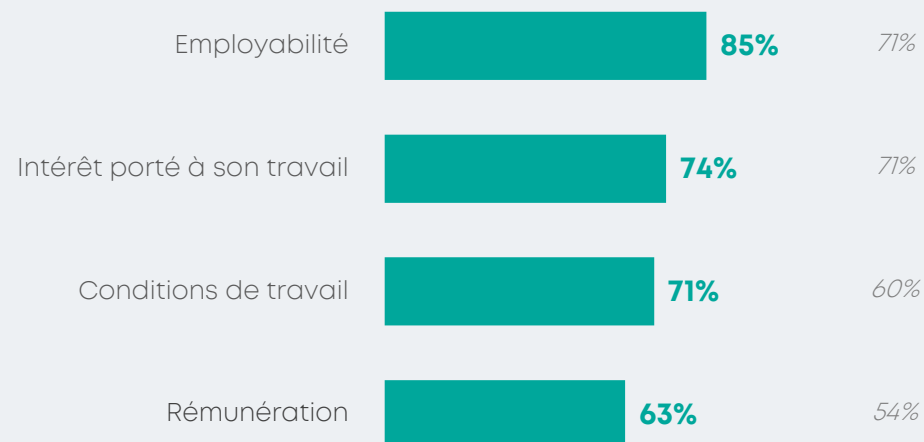
A l'issue de leur formation, 88% estiment avoir atteint leurs objectifs. C'est autant que « toutes branches confondues ». L'atteinte des objectifs est plus fréquemment confirmée par les bénéficiaires d'un CA (92%) que par les bénéficiaires d'un CPRO (74%).



89% se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, soit 3 points de pourcentage de plus que pour l'ensemble des branches (86%).

Des impacts très positifs sur la vie professionnelle

Toutes branches confondues



La majorité des personnes indiquent que leur formation a eu des effets positifs sur leur vie professionnelle au cours des 6 mois qui l'ont suivie ; plus particulièrement sur leur employabilité. La branche enregistre des taux nettement supérieurs à ceux enregistrés « toutes branches confondues ».

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES

Les enquêtes sont administrées chaque mois par e-mail et/ou par téléphone au cours du mois, du 7ème mois et du 13ème mois suivant la fin de la formation.

Dans le cadre de la campagne d'enquêtes 2021/2022, les interrogations ont été réalisées entre septembre 2021 et août 2022, couvrant les périodes de sorties de formation suivantes :

- 2021S2 et 2022S1 pour le volet satisfaction ;
- 2021 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois ;
- 2020S2 et 2021S1 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois.

8 000 réponses par enquête étaient attendues pour l'ensemble des branches professionnelles.

Dans les faits, 8 025 réponses ont été collectées sur le volet satisfaction, 8 540 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 6 704 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois. Pour obtenir ces réponses, près de 100 000 invitations ont été envoyées par mail et près de 500 000 appels téléphoniques ont été passés, représentant plus de 4 500H de conversation.

Concernant la branche des commerces de quincaillerie, pour le CA et le CPRO, 81 réponses ont été obtenues sur le volet satisfaction, 67 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 54 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois.

L'administration des questionnaires et la collecte des données ont été assurées par BVA, l'exploitation et la valorisation de ces données par AKTO, par le Pôle Observatoire et Certifications.

PONDÉRATION DES RÉSULTATS

Par défaut, une personne répondant à une enquête a le même poids de sondage qu'une autre qui répond à la même enquête ou à une autre enquête, ce qui n'est pas satisfaisant lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions à l'aune de la population toute entière. De fait, un nouveau poids a été attribué à chaque personne interrogée en fonction de la branche professionnelle d'origine qu'elle représente, sa région de domiciliation et le dispositif de formation dont elle a bénéficié. L'idée sous-jacente est de répondre à la question suivante : « Quelles seraient les réponses apportées par les personnes interrogées à l'enquête de satisfaction et/ou à l'enquête d'insertion professionnelle à 6 mois et/ou à l'enquête d'insertion professionnelle à 12 mois si elles représentaient parfaitement la structure de leur population d'appartenance en termes de branche professionnelle, de région de domiciliation et de dispositif de formation ? ». Les résultats présentés dans ce document ont tous été repondérés.

AKTO
Secrétariat Général
Pôle Observatoire & Certifications
Nicolas Schmitt - nicolas.schmitt@akto.fr

AKTO
L'humain au cœur des services